

RESEAU CYCLABLE DE BRIVE

30 Juin 2016



PISTE OU BANDE CYCLABLE:
Conseillée et réservée aux cycles.



VOIE VERTE:
Routes exclusivement réservées à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers.



AIRE PIETONNE:
Les cyclistes sont autorisés à rouler à pas (aux alentours de 6Km/h) en veillant de ne pas gêner les piétons qui sont prioritaires.



ZONE DE RENCONTRE:
Les cyclistes sont autorisés à circuler dans les deux sens de circulation, en veillant à ne pas gêner les piétons.



DOUBLE SENS CYCLABLE:
Chaussée à sens unique classique pour les véhicules motorisés, mais ouverte à la circulation des cyclistes dans les deux sens. Dans les zones de rencontre et les zones 30, toutes les rues à sens uniques pour les voitures sont autorisées à double sens aux vélos, sauf disposition contraire.



TOURNE A DROITE (OU ALLER TOUT DROIT) CYCLISTE:
Lorsqu'elle est installée à un feu tricolore, cette signalisation autorise les cyclistes à franchir le feu rouge afin de tourner à droite ou dans certains cas continuer tout droit, avec l'obligation de céder le passage aux véhicules venant de leur gauche ainsi qu'aux piétons amenés à traverser. En l'absence de panneaux, les cyclistes doivent s'arrêter au feu rouge.



ZONE DE RENCONTRE:
Périmètre au sein duquel la circulation est ouverte à tous les usager et où les piétons peuvent circuler sur la chaussée. La vitesse maximale des véhicules y est limitée à 20 Km/h. Cette zone est régie par la priorité du plus faible, soit le piéton puis le cycliste. Les cyclistes peuvent circuler à double sens dans les voies à sens unique (sauf avis contraire).



ZONE 30:
Périmètre au sein duquel la vitesse est limitée à 30 Km/h. En l'absence de traversées piétons, les piétons peuvent tout de même traverser. Toutes les voies sont à double sens de circulation pour les cyclistes, sauf dispositions prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

- Bandes cyclables
- Pistes cyclables
- Voies vertes
- Double sens cyclable Hors Zone 30
- Double sens cyclable En Zone 30



Parking avec supports vélos



Cédez le passage cycliste au feu rouge